



Répondre aux marchés publics de façon dématérialisée

Nous allons vers une commande publique 100% dématérialisée !

Depuis le 1er octobre 2018, toute réponse à un marché public sera forcément dématérialisée. Une réponse papier sera irrecevable et ne sera même pas analysée.

Les documents administratifs devraient être remplacés par le DUME - Document Unique de Marché Européen

Et d'ici janvier 2020, toute facturation liée aux marchés publics sera forcément électronique et passera par la plateforme Chorus pro.

Êtes-vous prêt ?

Durée

7 heures

Objectifs

- Comprendre l'encadrement législatif de la dématérialisation des marchés publics
- Maîtriser les enjeux du certificat électronique et signer des documents numériques
- Pratiquer la recherche de marchés publics, le téléchargement de DCE (Document de consultation des entreprises) et l'envoi de candidature via une plateforme de marchés publics
- Comprendre les enjeux liés à la veille sur les marchés publics

Programme de formation

Explications (20%), Démonstrations (30%) et pratique (50%)

Rappels sur la commande publique

- Objectifs des marchés publics
- Principes fondamentaux et leurs retranscriptions dans les plateformes numériques

La législation autour des marchés publics - sous l'aspect dématérialisation

- 1er avril 2016 et la simplification des marchés publics
- La mise en place du DUME - Document Unique de Marchés Européens
- Les Marchés Publics Simplifiés (MPS)
- Les seuils actuels
- 1er octobre 2018 : Des réponses 100% dématérialisées aux marchés publics.

Certificat et signatures électroniques

- Fonctionnement des certificats
- Enjeux et reconnaissance légale de la signature électronique
- Les critères pour qu'un certificat électronique permettent de répondre à un marché public
- Où se procurer un certificat électronique ?
- Les formats avancés de signature électronique (Pades, Xades, Cades)

Démonstration du début à la fin d'une réponse électronique à un appel d'offre

- Détection de l'AAPC (Avis d'appel public à la concurrence),
- Inscription sur la plateforme,
- Retrait du DCE (document de consultation des entreprises) sous format électronique,
- Ouverture (exploitation des différents formats de fichiers, présentation et rappels des visionneuses, .zip, etc.),
- Constitution du dossier de réponse,
- Signature électronique des documents numérique, cryptage et envoi sur la plateforme,
- Accusé de réception

Pratique

- Réponse à des appels d'offres fictifs sur 3 plateformes de marchés publics

Mettre en place une veille sur les marchés publics

- Détecter les bonnes plateformes en fonction des seuils : Plateforme de Profil d'acheteur, BOAMP, Journaux d'annonces légales, JOUE, etc.
- Les agents intelligents

Chorus Pro et la facturation électronique

- L'enjeu des factures électroniques
- Fonctionnement de Chorus Pro

Public visé

Toute personne (secrétaires, commerciaux, chargés d'affaires, assistants, métreaux, gérants...) chargée de répondre aux appels d'offres de marchés publics pour le compte de l'entreprise.

Prérequis

- Connaître les notions de base des marchés publics
- Savoir naviguer sur internet. Formation pratique mais non technique, axée sur l'usage
- Avoir accès à sa messagerie électronique pendant la formation (création de comptes, etc.)

Modalités de suivis

- Il est demandé aux stagiaires à chaque début de demi-journée la signature de la feuille de présence.
- Durant la formation, le formateur veille à la bonne compréhension et acquisition de l'information au travers de questions posées aux stagiaires.

Moyens pédagogiques

- Matériel informatique récent mis à disposition
- Supports remis aux stagiaires dès le début de la formation
- Méthodes expositives, démonstratives et actives
- Travaux pratiques
- Diaporamas et cartes heuristiques
- Sites web